

académie
Nantes



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Maine-et-Loire

éducation
nationale



Division des Elèves et du
second degré

Service des élèves et de la
scolarité

Pôle actions éducatives et
culturelles

Affaire suivie par

Patricia M'Bengue

tél. : 02 41 74 34 67

parlement-enfants49@ac-nantes.fr

2014/2015

Cité Administrative

15 bis rue Dupetit-Thouars
49047 ANGERS Cedex

Angers, le 06 octobre 2014

Le Directeur académique
des services de l'éducation nationale
de Maine-et-Loire

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'écoles
primaires publiques et privées sous contrat,
A l'attention des enseignants des classes
de CM2 et des classes à plusieurs niveaux
comportant une classe de CM2

S/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
de l'Education Nationale de circonscription

Objet : Opération « Parlement des enfants » - 20^{ème} édition – année scolaire 2014-2015

Pièces jointes :

Note de service n° 2014-124 du 29-9-2014, BOEN n° 36 du 02 octobre 2014.

Calendrier des opérations.

Fiche de candidature des classes.

Carte des circonscriptions législatives du Maine-et-Loire

En 2014-2015, le président de l'Assemblée nationale et le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche organisent conjointement la 20^{ème} édition du Parlement des enfants.

Le Directeur académique des services de l'éducation nationale de Maine-et-Loire vous invite, de nouveau, à participer à cette opération favorisant la pratique du dialogue et du débat démocratique.

S'adressant aux élèves de cours moyen 2^{ème} année (CM2), elle peut s'inscrire dans l'étude des thèmes inscrits au programme d'instruction civique et morale du cycle des approfondissements de l'école primaire, portant en particulier sur « l'importance de la règle de droit dans l'organisation des relations sociales » et sur « les règles élémentaires d'organisation de la vie publique et de la démocratie ».

En 2014-2015, les classes participantes (une classe de CM2 par circonscription électorale) vont réfléchir sur le thème : « Les droits de l'enfant ». En effet, le 20 novembre prochain, lors de la Journée internationale des droits de l'enfant, la Convention relative aux droits de l'enfant fêtera ses vingt-cinq années d'existence.

Je vous invite à consulter la note de service n° 2014-124 du 29-9-2014, parue au bulletin officiel n° 36 du 2 octobre 2014, afin de prendre connaissance des modalités d'organisation de l'opération.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à cette opération d'éducation à la citoyenneté.

Pour le Directeur académique
et par délégation

L'Inspectrice de l'Education nationale adjointe

Lydie BOURGET